VILLE DE MALLEMORT
de PROVENCE

RÉUNION PUBLIQUE

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE MALLEMORT

23 juin 2025

Sur le toit des Alpilles

ÉNERGIE PARTAGÉE

cve
Changeons notre vision de l'énergie

LA METROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE

ORDRE DU JOUR - (18h30-20h)

- # Accueil et rappel de l'historique du projet
- # PV : notions de base et idées reçues
- # Présentation technique du projet mis en service
- # La concertation et la pédagogie autours du projet
- # Ouverture du projet à une coopérative citoyenne
- # Questions / Réponses

MALLEMORT FAIT SA PART DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Hélène GENTE – MAIRE de MALLEMORT
Marie LOOTVOET - Directrice Transition énergétique, AMPM

VILLE DE MALLEMORT de PROVENCE

LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Genèse du projet

Anticipation de la ville

- Le PLU identifie le site comme une zone de développement Photovoltaïque

Besoin d'accompagnement du service gestionnaire

- Une valorisation anticipée dans le dossier de post exploitation
- De nombreuses sollicitations des opérateurs

Une volonté de la métropole de choisir son projet

- Transcription des objectifs de la métropole en Appel à Manifestation d'Intérêt

Calendrier de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) :

Genèse du projet

Groupement sélectionné :
CVE (développement, construction & exploitation)
+ EPI / EnRciT (gouvernance + apport financier)
+ Enercoop (concertation) + (PPA sur 30 ans)

Création d'une SPV
COPIL = CVE, EPI,
Métropole, Ville, Enercoop

Association du territoire :
étude contexte (2019),
réunions d'info.(2019-2021),
ateliers pédagogiques
(2021/2024).

Phases préalables : étude d'impact; dépôt du PC; raccordement; enquête publique; recherche acheteur

PHOTOVOLTAÏQUE ET IDÉES REÇUES

Alice ALESSANDRI - ÉNERGIE PARTAGÉE

ÉNERGIE PARTAGÉE

Le système photovoltaïque

Le générateur

L'onduleur

COURANT CONTINU >>
COURANT ALTERNATIF

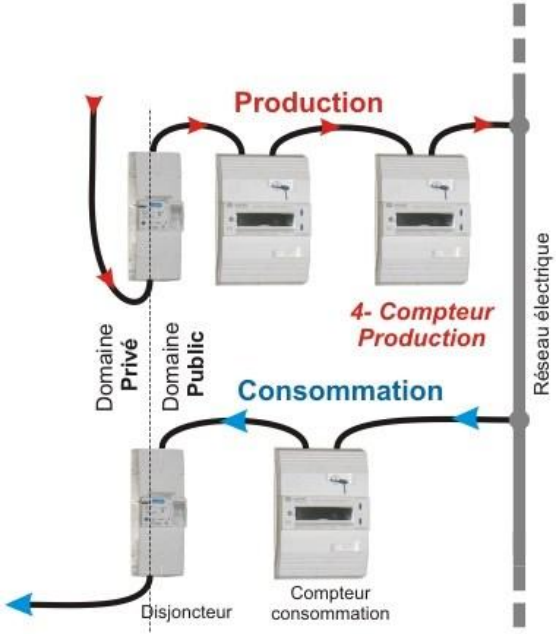

Les compteurs

Le système photovoltaïque

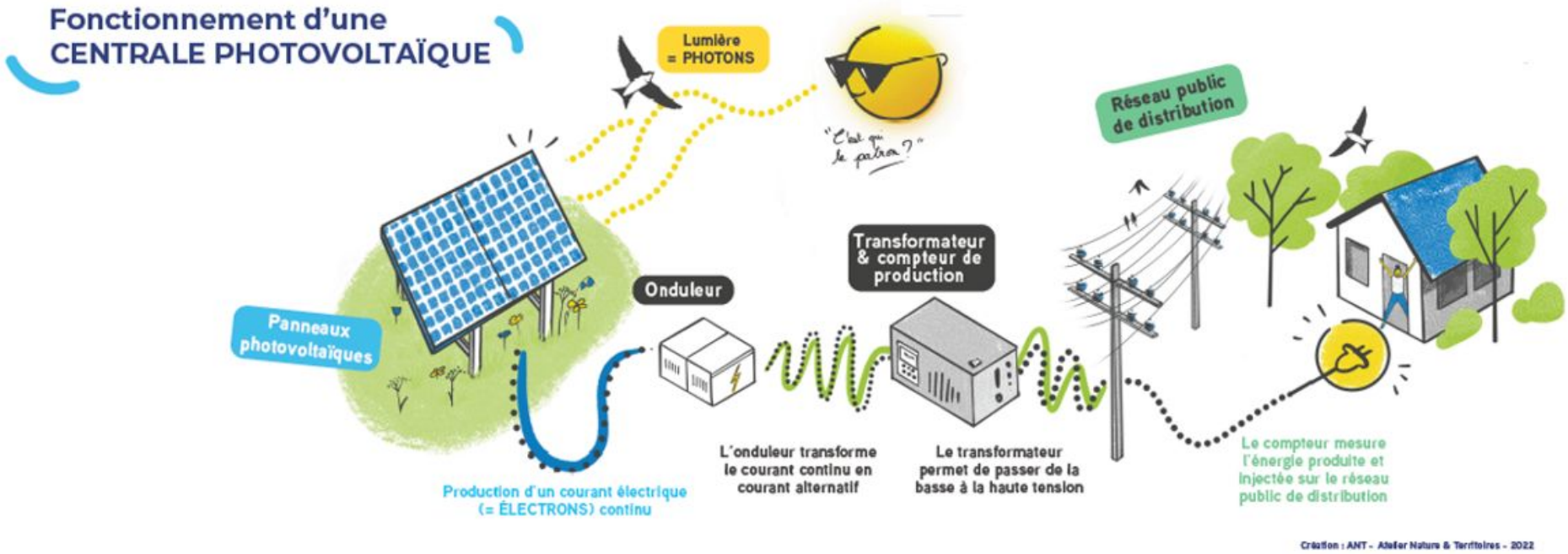

Photovoltaïque : les idées reçues / LE RECYCLAGE

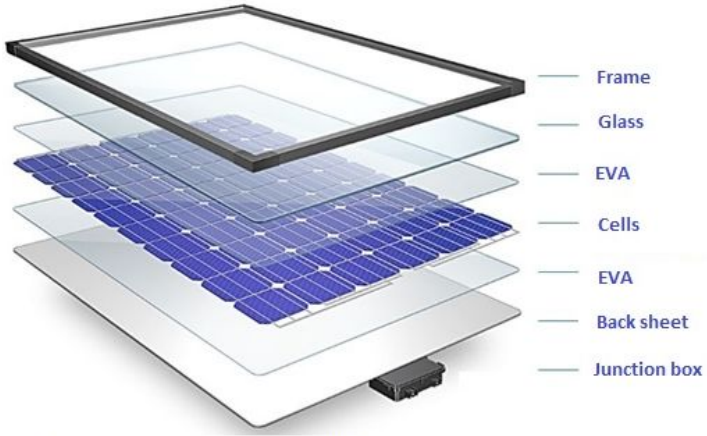

source: cleanerenergyreviews.info

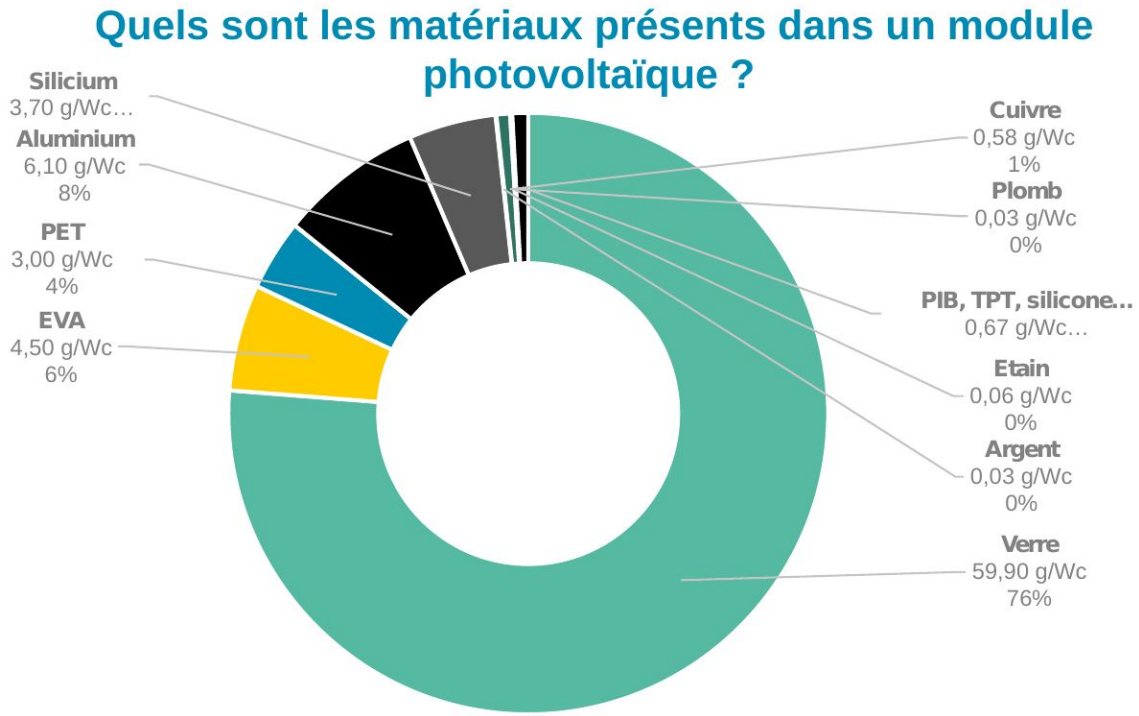

Photovoltaïque : les idées reçues / L'ÉNERGIE CONSOMMÉE

Le temps de retour énergétique est de …

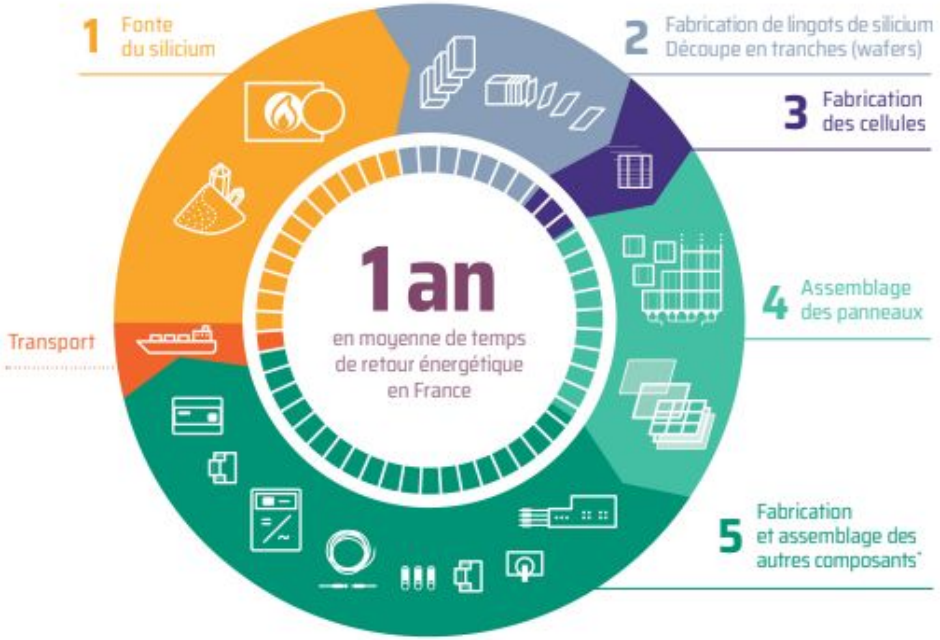

*Autres composants de l'installation : onduleurs, câbles, supports, dispositifs de protection et de communication…

Source : D'après les données de « Photovoltaics Report, Fraunhofer Institute, juillet 2021 »

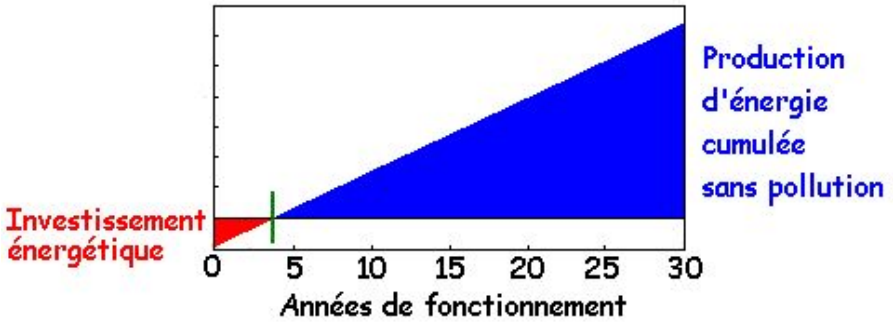

LE DÉVELOPPEMENT DU PROJET DE MALLEMORT

Marie LOOTVOET - Directrice Transition énergétique, AMPM
Alice ALESSANDRI - ÉNERGIE PARTAGÉE

cve
Changeons notre vision de l'énergie

Calendrier du projet

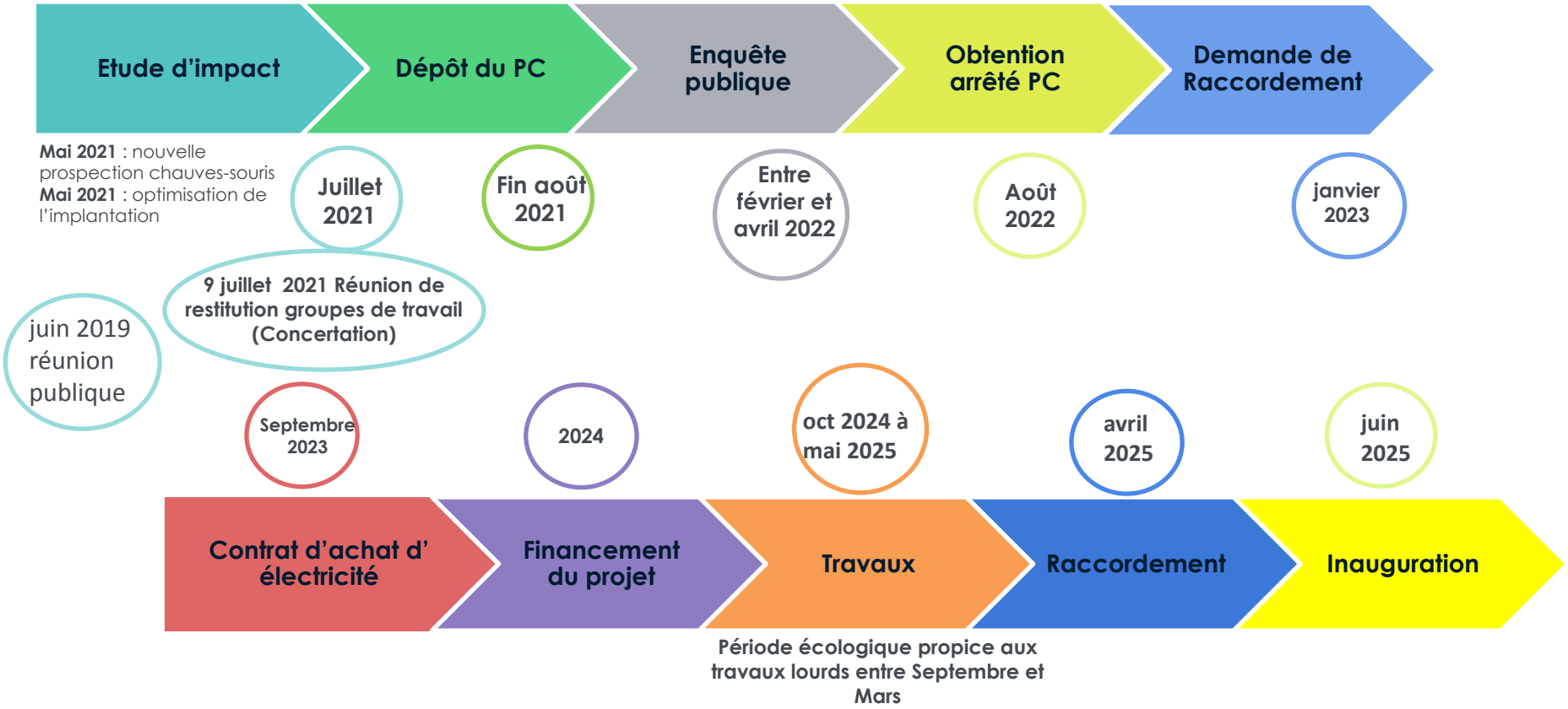

L’implantation du projet

Surface totale du site : 12 ha

Surface de panneaux solaires : 1,1 ha

Puissance installée : 2,6 MWc

Production : 4,1 GWh – equiv 1700 foyers

Budget : 3,2M€

Crédit Photo : (c)Patrick Andruet.

cve
Changeons notre vision de l’énergie

Synthèse des enjeux Milieux Naturels

Flore

Enjeu fort : Alpiste à épi court
Espèces envahissantes : Olivier de Bohême et Séneçon du Cap

Amphibiens

Enjeu faible : Rainette méridionale et Crapaud calamite

Mammifères

Enjeu faible : Blaireau européen, Lièvre d'Europe et Écureuil roux
Enjeu faible pour les chauves-souris (21 espèces avérées)

Invertébrés

Enjeu modéré : Caloptène occitan
Enjeu faible: Grand fourmillon et Scolopendre ceinturée

Reptiles

Enjeu modéré : Lézard ocellé

Oiseaux

Enjeu modéré : Circaète Jean le Blanc, Guêpier d'Europe, Huppe fasciée
Enjeu faible : Alouette lulu, Buse variable, Cochevis huppé

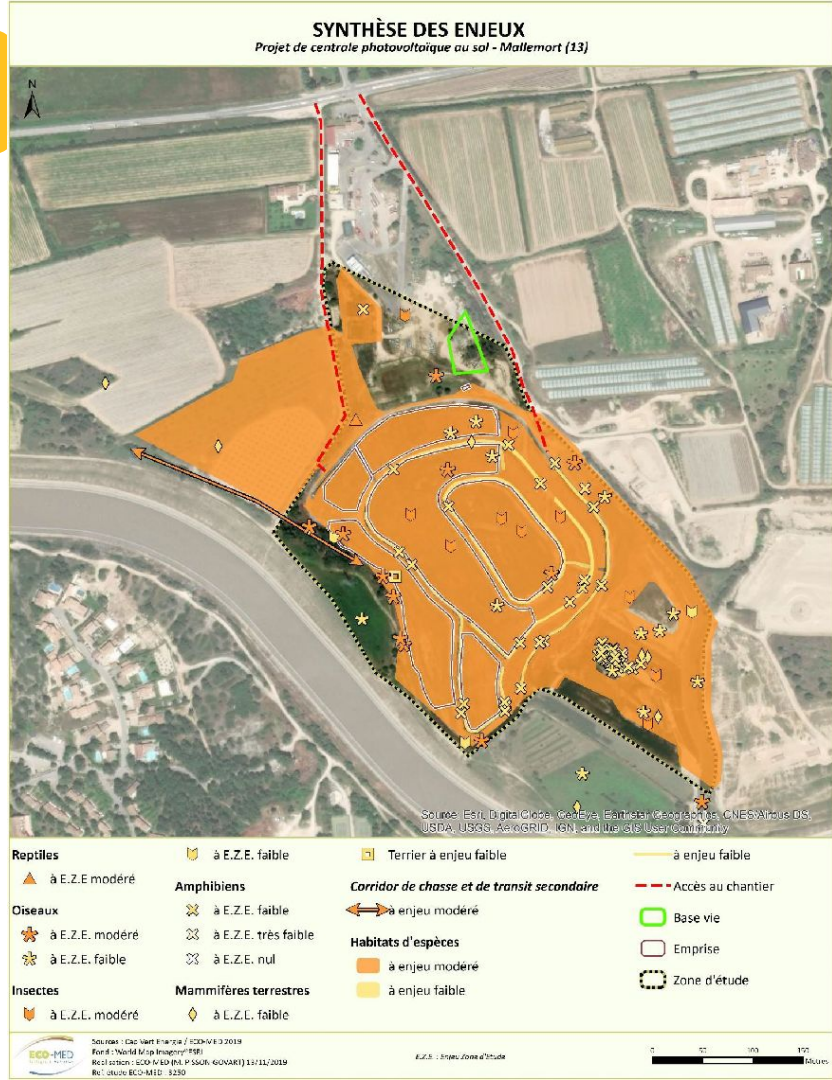

Synthèse sur les incidences paysagères

Les enjeux incidences du projet sont **non significatives** à **faibles** sur le paysage. L'analyse paysagère a permis de justifier l'inscription du projet dans le paysage.

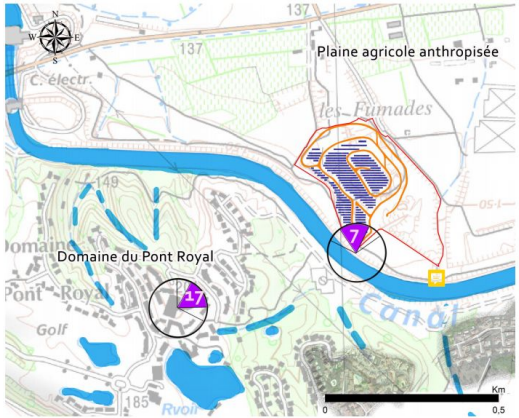

Depuis le haut du talus en bordure du canal EDF

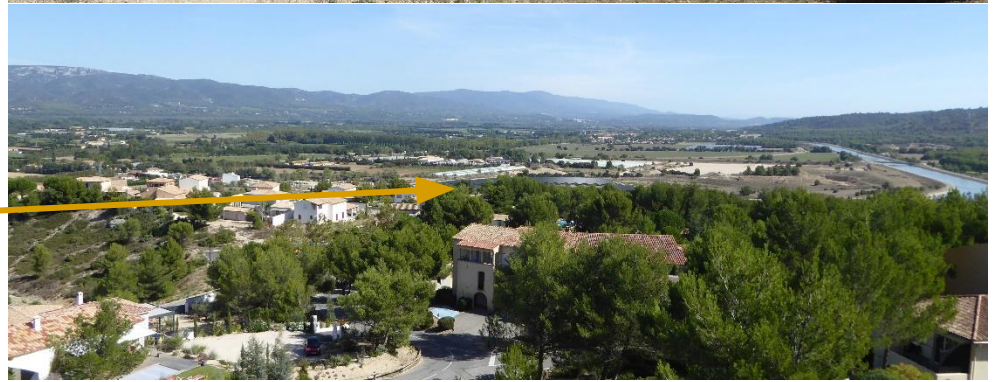

Depuis l'un des appartements en hauteur du Domaine de Pont-Royal

Les principales mesures intégrées au projet

- **Milieux naturels :**
  - Mesures R1 : Adaptation du calendrier des travaux
  - Mesure R2 : Mise en place d'une barrière anti-retour pour limiter les risques d'écrasement de la piste d'accès
  - Mesure R3 : Proscrire tout stationnement d'engins de chantier et tout dépôt de matériaux potentiellement polluants à proximité des points d'eau ou des fossés
  - Mesure R4 : Assurer un entretien raisonné du parc photovoltaïque
  - Mesure I1 : Gestion des espèces invasives (arrachage ciblé de l'Olivier de Bohème et du Séneçon sud-africain)
  - **Mesure I2 : Création de gîtes à reptiles**
- **Paysage :**
  - Acc07 : Inscrire le projet dans son paysage social et touristique : valoriser un nouvel itinéraire de promenade le long du canal EDF (panneaux signalétiques) et préserver les hauts arbres identifiés en limite du projet.
  - R14 : Accorder les bâtiments annexes au paysage en travaillant les couleurs pour une plus grande neutralité visuelle Les postes et la citerne sont colorisés en brun RAL 7006.
- **Milieu humain**
  - consultation du SDIS 13 et respect des recommandations.

CONCERTATION et ATELIERS PÉDAGOGIQUES PROPOSÉS AUTOUR DU PROJET

Hélène GENTE – MAIRE de MALLEMORT
Alice ALESSANDRI - ÉNERGIE PARTAGÉE

enercoop
L'énergie militante

Animation et Concertation avec les riverains et citoyens

- 2019 - Etude de contexte, **rencontre avec les acteurs locaux**;
- 20219 - 3 ateliers et 1 réunion sur la place des citoyens dans le projet
- 2019 - Préfiguration de la concertation (1 réunion)
  - ✔ GT: « Ajuster le projet PV à son environnement » : 2 réunions
  - ✔ GT « La centrale comme support pédagogique » : 2 réunions
- Une attention particulière pour le domaine du golf de Pont Royal :
  - ✓ plaquettes distribuées aux résidents du Golf + permanence téléphonique
- fin 2020 - début 2021 - 2 réunions publiques d'information et d'échanges avec phoning préalable.

Animation et Concertation avec les riverains et citoyens

- **Atelier « Ajuster le projet PV à son environnement » 05/09/19**

ATELIER 1 :

- Recensement des enjeux du site.
- Définition des risques ou opportunités, et des solutions techniques envisageables pour réduire les impacts, ainsi que les compensations ou valorisations possibles.

ATELIER 2 :

- Echanges en direct avec les naturalistes et les paysagistes en charge des expertises du projet.
- Visite de site.

Figure 4: Crapaud Calamite

Figure 3: Circaète

Figure 5: Nid de Guêpier

Animation et Concertation avec les riverains et citoyens

- **Atelier « La centrale comme support pédagogique » 12/09/2019**

ATELIER 1 : Déterminer toutes **les pistes d'actions** possibles.

ATELIER 2 : Évaluer la possibilité de mise en place de 2 actions :

- Kit pédagogique sur le photovoltaïque + animations dans les écoles/collège.
- Projet de parcours pédagogique sur site adaptés aux enfants, collégiens et adultes.

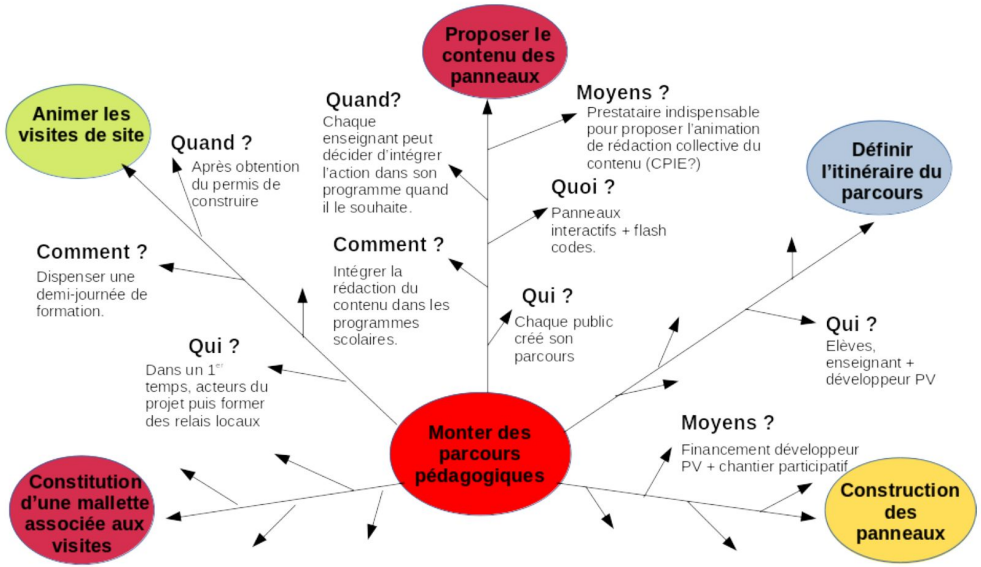

La centrale comme support pédagogique

Septembre 2024 : Visite de site avec les élèves

2024 - Conception des panneaux avec 4 classes de l'école Mistral : 2 CM1, 1 CM2 et 1 CE2/CM1

<u>4 panneaux thématiques</u> :

- déchets
- biodiversité
- Energies renouvelables
- Centrale photovoltaïque

Parcours pédagogique le long du chemin rural
Accessible et adaptés aux enfants, collégiens et adultes

RDV le 3 juillet 2025 pour l'inauguration des panneaux en présence des enfants

L'OUVERTURE DU PROJET AUX ACTEURS LOCAUX

Alice ALESSANDRI - ÉNERGIE PARTAGÉE
Muriel PLATON - Centrale Villageoise Sur le Toit des Alpilles

ÉNERGIE PARTAGÉE

Sur le toit des Alpilles

Le label citoyen attribué au projet de Mallemort

Intérêt territorial

Participation des habitants au financement
Sensibilisation et formation des acteurs locaux

Dynamique locale

Emploi local
Budget mécénat

Gouvernance partagée

Transparence &
Décisions structurantes à la majorité qualifiée

Écologie

Prise en compte des enjeux locaux

Finance éthique et citoyenne

Mobilisation de l'investissement local et citoyen

ACTEURS CLÉS : le partenariat du projet

Citoyens

Citoyens

ÉNERGIE PARTAGÉE
INVESTISSEMENT

LA METROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Collectivités locales

VILLE DE MALLEMORT
de PROVENCE

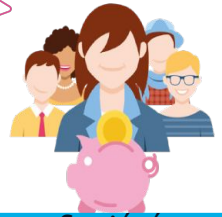

Société Citoyenne Locale

Sur le toit des Alpilles

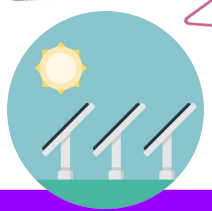

Société de projet (SPV)

Développeur privé

cve
Changeons notre vision de l'énergie

Évolution de l'actionnariat dans la SPV

De 2019 à Septembre 2023
Obtention des autorisations (urbanisme, tarif d'achat, raccordement…)

Sept 2023 à Sept 2024
Préparation travaux et financement

18/11/2024
Signature du pacte d'associés

1 actionnaire : CVE

Répartition actuelle

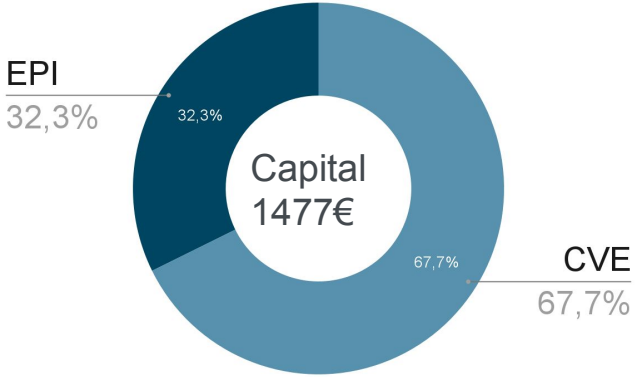

Opération d'augmentation de capital de la SPV par émission de nouveaux titres à la valeur nominale. (1 action = 1 euros)

Évolution de l'actionnariat dans la SPV

Juin 2025
Mise en service

A partir de juin 2025,
Exploitation (pour 30 ans)

Répartition prévue phase 1

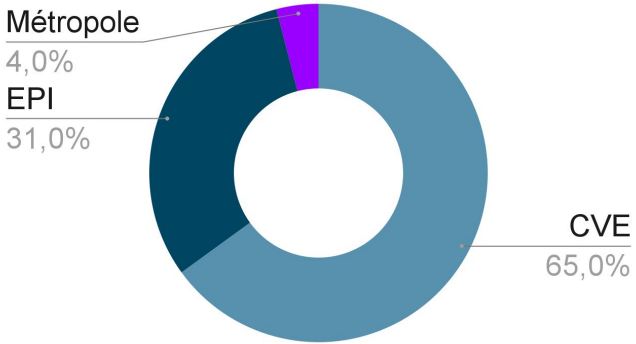

Pacte d'associés prévoyant l'entrée, au capital d'AMPM (par augmentation de capital à la valeur nominale) dans un délai d'1 an à compter de la mise en service.

Répartition prévue phase 2

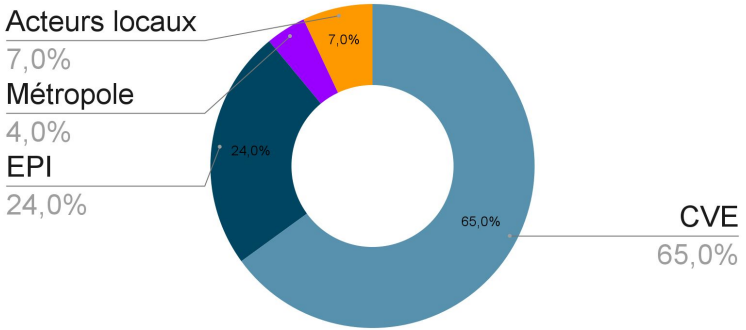

Cession par EPI aux acteurs locaux.

Financement du projet

Développement → **Construction** → **En exploitation**

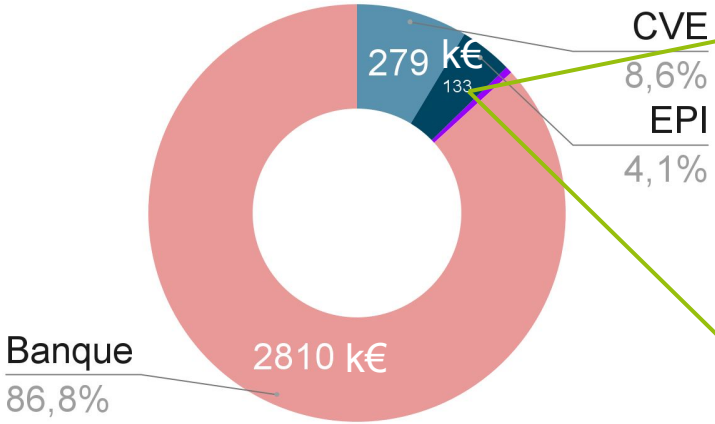

zoom fonds propres

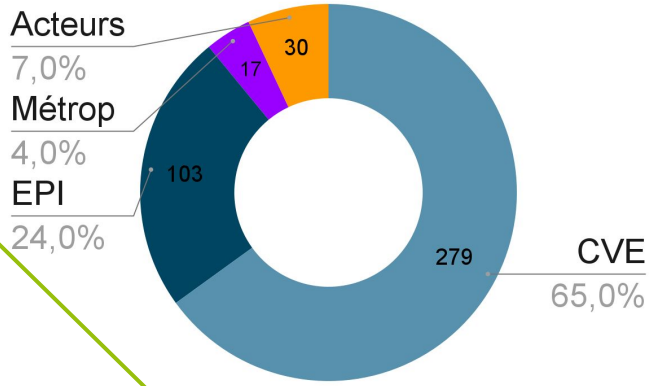

Financement des études : CVE

Coût total projet : 3,24 M€
Emprunt : 2,81 M€
Fonds propres : 430k€

Acteurs locaux (Mairie + CV) =
7% du capital & 7% des CCA
CCA rémunérés à 6,5%/an/13 ans

Pourquoi une coopérative citoyenne d'énergie renouvelable ?

- Parce qu'il est urgent de **lutter contre le dérèglement climatique,**
  - Et que le mouvement peut être **impulsé au niveau local**.
- Parce que valoriser le potentiel des toitures **limite l'impact des grandes centrales au sol**,
  - Préservation des espaces naturels.
- Parce qu'il s'agit d'une **démarche fédératrice** qui engage les citoyens aux côtés de leur commune,
  - Création d'une dynamique nouvelle au service du **développement durable**.
- Parce que équiper une toiture permet d'en équiper d'autres par la suite,
  - **Effet démultiplicateur**.

Sur le toit des Alpilles

Les statuts de la SCIC Sur le Toit des Alpilles

Société Coopérative d'Intérêt Collectif

- Diversité des sociétaires :
  - particuliers, collectivités, associations, entreprises.
- Fonctionnement coopératif :
  - 1 sociétaire = 1 voix.
- Accessible à tous :
  - 1 part = 50 euros.
- Réinvestissement minimum de 65% des bénéfices
  - 15% réserve légale + 50% réserve statutaire
- Distribution des bénéfices décidée en AG
- A ce jour :
  - 83 sociétaires, pour un capital de 16 800 euros.

Les projets de la SCIC Sur le Toit des Alpilles

Projet N°1 : avec la commune d'Aureille

- Sur le toit du centre technique municipal
- **Puissance = 36kwc**
  - 96 panneaux DMEGC de 375Wc
  - Garantie 12 ans
  - Onduleur SOFAR 30KTLX-G3
- **En service depuis mars 2023**.
- Production 2024 : 51157kWh
  - Soit 6982,9€

Les projets de la SCIC Sur le Toit des Alpilles

Projet N°2 : avec la commune de Salon

- Sur le toit de l'école Lucie Aubrac
- **Puissance = 90kwc**
  - 207 panneaux DMGC
- **Travaux prévus été 2025**
- Production attendue : 132 MWh
  - coût = 97 000€
- Objectif levée de fonds = 10 000€

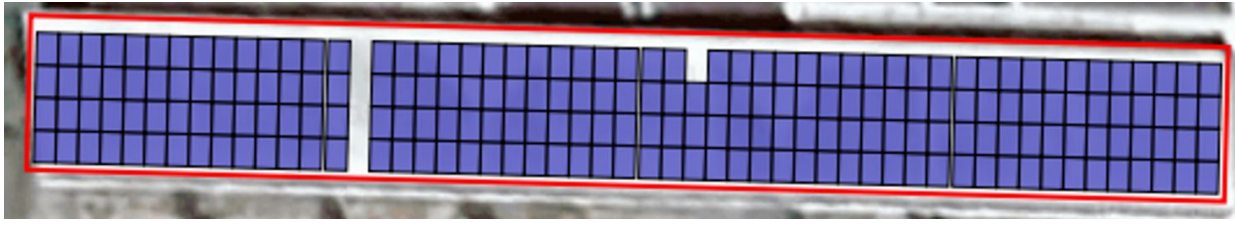

Investir dans la levée de fonds locale

<u>Devenez sociétaire de la centrale villageoise</u>

- Intégration des nouveaux sociétaires en AG

- **Pour le projet sur l'école Lucie Aubrac**
  - Présentation le 1er juillet à 18h30 dans la cours de l'école

- **Pour que le parc solaire Pont de la Tour** appartienne aussi directement aux habitants
  - Ouverture des pré-souscriptions : objectif levée de fonds = 15 000€

- **Pour participer à la gestion et au financement de plusieurs autres projets locaux**
- **Pour mettre une partie de votre épargne au service de la transition énergétique locale**

Nos engagements

- **Remise du Trophée des Actions inspirantes pour le Climat** (Marseille, 5/02/2024)
- **Forum développement durable (réseau éducation)** (Salon, 18/05/2024)
- **Fête du parc des Alpilles** (Aureille, 25/05/2024)
- **Fête de la science** (Salon, 11-12/10/2024)
- **Présentation de la SCIC à la mairie d'Alleins** (3/12/2024)
- **Festival Terre et Avenir** (Salon, 5/02/2025)
- **Soutien du projet de parc solaire sur l'ancienne décharge de Mallemort** (depuis 2018)

AVEZ-VOUS DES QUESTIONS?